



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mai 2021

Sous la Présidence de M. René WUNENBURGER, Maire.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présent(s) : **15**

Conseillers absent(s) : **0**

Procuration(s) : **0**

Conseillers supplémentaires : **2**

Présent(s) : Mmes et MM. Frédéric BIEBER ; Ingrid BOUGRAT ; Danielle CANAC ; Xavier CYREK ; Julie FLICK ; Hélène GERAULT ; Nicolas GINTER ; Alain HABER ; Florence HOOGSTOEL-MILLOUX ; Jean-François HURST ; Chantal JACOB ; Clarisse LANGER ; Pierre OSTER ; Claude WERLÉ.

Présent(s) avec voix non délibérative : Mme Marie KREYE-DAUER ; Bruno SCHUG.

Absent(s) :

Date de la convocation : 26 avril 2021.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Adoption du Compte-rendu du Conseil municipal du 6 avril 2021.
3. Subventions aux associations.
4. Répartition des charges téléphoniques entre la mairie de Griesheim-sur-Souffel et le SIVOM la Souffel.
5. Points sur les dossiers ORANGE (implantation d'une antenne-relais) et SFR (fin du réseau câblé).
6. Journée Citoyenne 2021.
7. Organisation des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021.
8. Comptes-rendus de réunions.
9. Agenda.
10. Divers.

1. Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

M. **Xavier CYREK** est désigné comme secrétaire de séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du compte-rendu du Conseil municipal du 6 avril 2021.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

Adopte le compte-rendu du conseil municipal du **6 avril 2021**.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. Subventions aux associations.

Plusieurs associations ont sollicité auprès de la commune une demande de subvention pour l'année **2021**.

En particulier, deux nouvelles associations ont sollicité la commune en déposant un dossier.

L'association CAT' MonDoux sollicite une aide pour participer à la capture des chats errants (prolifération dans la commune), et l'association Le Nellkopf point d'appui I 52 sollicite une subvention d'investissement pour continuer les travaux de restauration et de mise en valeur de certaines tranchées, au niveau du Nellkopf (préservation du patrimoine historique).

Après étude des dossiers déposés,

Le conseil municipal sur proposition de la municipalité, et après en avoir délibéré :

- Décide d'accorder une subvention aux associations suivantes :

Associations	Montants
Amicale des Sapeurs-pompiers la Souffel	400 €
Chorale Sainte-Cécile	300 €
Alsace Nature	300 €
Association Le Nellkopf point d'appui I 52	1 500 €
Association Une Rose un Espoir	200 €
Association CAT' MonDoux*	400 €

- * Autorise M. Le Maire à signer une convention avec l'association « CAT' MonDoux » pour la capture et la stérilisation des chats errants.

Les dépenses de subvention seront imputées à l'article 6574.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Répartition des charges téléphoniques entre la mairie de Griesheim-sur-Souffel et le SIVOM la Souffel.

La commune de Griesheim-sur-Souffel a souscrit un abonnement téléphone/Internet avec l'entreprise *Alsace Fibre*, qui a pris effet à partir de janvier 2021.

Le SIVOM la Souffel avait contacté plusieurs entreprises pour l'ensemble des bâtiments, et avait proposé à la commune (pour le bâtiment de la mairie), l'offre de la société *Alsace Fibre* (**délibération du 10 novembre 2020**).

Concernant la téléphonie, une offre de 19 lignes téléphoniques (« *abonnement forfait IPBX Pro Full illimité 4 canaux* ») proposée par l'entreprise *Alsace Fibre*, **pour le SIVOM la Souffel et pour la mairie de Griesheim-sur-Souffel**, avait été souscrite.

Le montant global de l'offre téléphonique souscrite, avec toutes les lignes téléphoniques, figure sur la facture du site de la Mairie de Griesheim-sur-Souffel, et elle est payée en totalité par celle-ci (127 €/HT par mois).

De ce fait, une répartition et une facturation des charges téléphoniques doivent être réalisées entre le SIVOM la Souffel et la mairie de Griesheim-sur-Souffel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De facturer la moitié de l'abonnement téléphonique, plus les consommations des appels spéciaux surtaxés au SIVOM la Souffel.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Points sur les dossiers ORANGE (implantation d'une antenne-relais) et SFR (fin du réseau câblé).

- **Règlement des provisions d'honoraires concernant l'affaire ORANGE.**

Le cabinet d'avocats **LE DISCORDE-DELEAU** a été mandaté par la commune pour défendre ses intérêts concernant l'implantation d'une antenne-relais par ORANGE (depuis 2025). Une médiation est en cours.

Pour la prise en charge dans le budget communal des honoraires facturés par le cabinet, une délibération est demandée par la trésorerie, car nécessaire pour mandater les sommes de ces honoraires, notamment les provisions (avances) concernées.

GROUPAMA prendra en charge les factures d'honoraires (avec une franchise déduite, au titre de la protection juridique, ainsi que les factures concernant la médiation (par l'Association Alsace Médiation Mme DIGUE-SEILER) en remboursant la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser la commune à mandater toutes les factures de provisions émises par le cabinet d'avocats LE DISCORDE-DELEAU, ainsi que d'autres factures éventuelles (notamment pour la médiation) concernant l'affaire ORANGE.
- D'autoriser M. le Maire à signer tout document y afférant (notamment les contrats mentionnant le versement d'une provision).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Recours au cabinet Latournerie Wolfrom Avocats (LWA) et signature d'une convention d'assistance juridique.**

La commune a décidé de recourir au cabinet ACTANE pour déterminer les modalités juridiques de sortie de la fin du réseau câblé (**délibération du 8 mars 2021**).

Pour une analyse juridique de la fin du réseau câblé SFR de la commune, le cabinet ACTANE travaillera en collaboration avec le cabinet d'avocats Latournerie Wolfrom Avocats (LWA).

Une demande a été faite à l'assurance GROUPAMA (au titre de la protection juridique) pour la prise en charge de la mission du cabinet LWA. Cette prise en charge a été acceptée.

Des documents ont été envoyés par la commune au cabinet ACTANE et LWA pour l'analyse du dossier, et une étude concernant cette fin du réseau câblé sera produite prochainement par les deux organismes (ACTANE et LWA).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De recourir au cabinet LWA pour une assistance juridique concernant la fin du réseau câblé.
- D'autoriser le Maire à signer tout document afférent à cette affaire, et de prendre en charge les dépenses éventuelles concernant celle-ci, dans le budget de la commune.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. Journée Citoyenne 2021.

Il y aurait deux "journées citoyennes" en 2021 :

- **29 mai : pour l'équipe municipale.** 2 chantiers sont prévus :
 - Rangement de la mairie (vider l'ancien mobiliers, vieux cartons d'archives).
 - Aménagement du petit local du presbytère à côté de la gloriette.
- **25 septembre pour les habitants de la commune.** Les chantiers sont à définir en commission.

7. Organisation des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021.

Suite au double scrutin de cette année (départementales et régionales 2021), le bureau de vote habituel (Annexe de la Mairie) sera déplacé au Centre culturel (17 rue Principale) par voie d'arrêté préfectoral.

L'organisation de la salle sera divisée en deux. Une communication sera faite aux habitants.

Le planning des permanences a été complété pour la tenue des deux scrutins (régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021).

8. Comptes-rendus de réunions.

- **Vie communale :**

12 avril : comité directeur du SIVOM. Vote du BP 2021. Compte-rendu à venir (qui sera sur le site).

15 avril : commission « cadre de vie, environnement ». Achat d'arbustes fruitiers et plantes aromatiques pour les bacs du jardin de la Fraternité. Achats de deux tables pour le jardin.

19 avril : commission « animation » et « communication ». cf. Compte-rendu transmis aux élus. Refonte du site internet. Réflexion sur une nouvelle version (nouvelle identité, structure des articles, version mobile du site...).

28 avril : réunion « les Foulées Roses » avec Dingsheim. Détermination des modalités d'organisation.

- **CoCoKo :**

21 avril : commission CoCoKo « aménagement du territoire ». Réunion sur la biodiversité dans le Kochersberg, en particulier « urbaine ». 50 000 € d'aides sont proposés aux collectivités pour des plantations. Au niveau des pistes cyclables, un planning de réalisation en 2023 pour le tracé entre Pfulgiesheim et Stutzheim-Offenheim en site propre (c'est-à-dire séparé de la chaussée).

26 avril : réunion PLUI règlement urbanisme. Modification du PLUI. Des propositions ont été émises concernant les constructions autorisées en ZA (notamment notre zone 1AUXb), les limites séparatives, l'aspect extérieur, les plantations, l'accès à la voirie, etc. pour validation.

- **Autres :**

9. Agenda.

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

10. Divers.

Prochaine séance prévue le 7 juin 2021 à 20h00

Frédéric BIEBER	Ingrid BOUGRAT	Danielle CANAC	Xavier CYREK	Julie FLICK
Hélène GERAULT	Nicolas GINTER	Alain HABER	Florence HOOGSTOEL- MILLOUX	Jean-François HURST
Chantal JACOB	Clarisse LANGER	Pierre OSTER	Claude WERLÉ	René WUNENBURGER

Retrouvez tous les comptes-rendus du Conseil municipal sur notre site Internet :
www.griesheim-sur-souffel.fr